



**LETTRE OUVERTE**

**À UNE JEUNE CAMARADE**

***E. Armand***

*Suivi de La question de la liberté sexuelle :*  
*Correspondance avec Jane Morand, Hermann Sterne,*  
*G. M.*



## Lettre ouverte à une jeune camarade

---

Tu es perplexe et tu m'écris pour me demander conseil. Jusqu'ici tu avais un ami que tu aimais et qui t'aimait ; voici qu'à l'horizon sentimental de ta vie, un autre homme est apparu, que tu aimes également, et qui a déclaré qu'il t'aimait, lui aussi. Tu es troublée, hésitante ; tu résistes à l'élan de tes sens ; tu veux et ne veux pas. Des scrupules te retiennent. Tu ne sais que faire...

Je ne suis pas un donneur de conseils. Il t'appartient de faire tes propres expériences, de vivre *toi-même* ta vie. Mieux vaudrait faire erreur, en décidant par toi-même, que de prendre une résolution qui ne serait que le reflet d'un conseil d'autrui.

D'abord, ne t'épouvante pas. Il n'y a rien d'extraordinaire à aimer de toute son ardeur deux êtres en même temps. Ce sont des choses qui se produisent fréquemment, aussi bien pour l'un que pour l'autre sexe. L'amour qu'on ressent pour l'une des personnes qui retient votre attention sentimentale ou sensuelle, n'est jamais de même nature que celui qu'on éprouve pour les autres. Il y a différence et complément. Il y a différence dans les façons d'expression, dans les manifestations de tendresse, dans les représentations du tempérament, dans la variété des dons. Il y a complément. Celui-ci est plus pratique, celui-là plus romantique. Celui-ci connaît davantage, celui-là est plus habile. Celui-ci est plus régulier, plus rangé ; celui-là plus aventureux, plus bohème. Celui-ci est plus raffiné, celui-là plus fougueux. Les caresses ne sont pas les mêmes, bien qu'elles semblent s'exprimer semblablement ; parfois, les marques de passion diffèrent réellement. Les mêmes paroles sont dites avec un ton de voix si différent qu'elles semblent être tout autres. Mon expérience — qui m'est personnelle, bien entendu — m'a démontré que chez l'individu, homme ou femme, capable d'aimer pluralement, l'esprit était moins étroit, la vision moins rétrécie que chez celui dont l'amour se fixe exclusivement sur un seul être. Je pense qu'il y a, pour les tempéraments *adéquats*, avantage à la fréquentation sensuelle ou sen-

timentale de plusieurs êtres — il y a enrichissement de l’acquis, développement du “ moi ” par la multiplicité des expériences, connaissances d’intimités de vie différente. D’où jugement plus large, conception de la vie plus ample.

Je viens de laisser tomber un mot “ tempérament, ” qui résume toute mon opinion à ce sujet : “ La pratique de la pluralité en amour est une question de tempérament...” Mais je ne considère pas comme l’un des “ miens ” — comme étant de “ mon ” monde — quiconque, pour obéir à un préjugé d’ordre légal ou à des scrupules conventionnels, renonce à une jouissance de la vie qui se peut obtenir sans exercer de violence sur celui en compagnie duquel on l’expérimente. Sans doute, on ne comprendrait pas un individualiste renonçant à raisonner son tempérament, — mais à le contraindre on risque à fausser son individualité. On devient un hypocrite intérieur — et c’est la pire des hypocrisies... Je sais qu’il est des tempéraments embryonnaires, qui réclament qu’on les développe. Je sais aussi qu’on peut s’illusionner sur son propre tempérament. Je n’ignore rien de tout cela, mais je sais que c’est l’expérience qui situe chaque faculté, chaque don à la place qui lui convient... Que chacun, ayant fait table rase des *impedimenta* extérieurs à lui, sonde et scrute son propre tempérament... Qu’il ceigne alors ses reins et s’en aille vers l’expérience qui l’attire : il verra bien s’il a fait ou non erreur.

Mais que penser de la dissimulation à l’égard de celui avec lequel, par exemple, on cohabite ? — Je connais la question : elle est complexe. Tout dépend de la mentalité de qui fait route avec vous le long du chemin de la vie. S’il est jaloux, est-ce manifester une preuve d’amour que de lui imposer de la souffrance en le tenant au courant de faits dont il ne souffre pas quand il les ignore ? — Doit-on (?) des comptes à quelqu’un qu’on peut aimer pour des raisons que la raison ignore, mais qui ne vous reconnaît point la libre disposition de votre vie sentimentale ou sexuelle ? La question — très individualiste — se résume en ceci : ne point souffrir soi-même et de ne point faire souffrir autrui. Et maintes fois elle se résout, non par le renoncement à l’occasion qui s’offre — renoncement anti-individualiste, certes — mais par le silence sur l’occasion elle-même.

Ces difficultés ne se présenteraient pas si la cohabitation avait lieu entre individualistes conscients — respectueux des manifestations de l'activité de ceux dont ils partagent la vie — que ces manifestations soient d'ordre intellectuel, économique, sexuel ou autres. Il ne viendrait à l'idée de personne d'entre eux de se demander l'un à l'autre des comptes qu'on ne se sent pas disposés à fournir. L'intimité de leurs associés leur serait d'autant plus précieuse que leur affection serait plus profonde. Car c'est à voir qui il aime réaliser sa personnalité au maximum que l'anarchiste devrait, me semble-t-il, trouver sa joie.

D'ailleurs, il y a à considérer l'individualité de celui ou de celle qu'on aime en dehors de son compagnon ou de sa compagne habituels — il ou elle peut très bien désirer qu'aucun tiers ne soit tenu au courant de l'expérience de vie amoureuse qui le ou la concerne.

Je regrette de ne point te donner des conseils plus précis. Mais je ne me sens pas qualifié pour jouer le rôle d'un directeur de conscience. Pourtant si tu lis cette lettre en y réfléchissant, tu verras qu'elle répond à toutes les questions qui te préoccupent.

E. ARMAND.

*par delà la mêlée* N° 27  
3<sup>e</sup> Série – Fin Avril 1917

## Correspondance

---

### La question de la liberté sexuelle

*A E. Armand.*

... Pour en revenir à la question sexuelle, tu as très bien compris, il me semble, son sens naturel et vrai. Moi, tout comme toi, j'aime avant tout ma liberté de penser et d'agir dans ce domaine comme dans tous les autres... Mais tu ne conçois peut-être pas ce qu'une

femme a à supporter d'insultes de la part des soi-disant camarades des deux sexes lorsqu'ouvertement (je veux dire sans cachotterie), dans son entourage, elle entend réaliser l'indépendance de sa vie. Et oui ! nous en sommes encore là parmi les anarchistes. Qu'une femme consente à quelques faveurs pour un homme et que l'amitié ou simplement l'attrait sexuel leur donnent une quelconque durée, et voici celui-ci qui se considérera propriétaire de cette femme.

Ce sont surtout les jeunes et ils sont légion, lesquels comme tu le dis, sont très en retard et grotesques dans leurs idées fausses et malsaines. Ils n'exercent leur sexualité qu'avec la femme qui voudra consentir à devenir leur propriété ou sinon ils la considèrent comme une p... Tu connais le mot qui n'a pas son pendant au masculin, preuve que chez l'homme tout lui est permis à cet endroit ; seule, la femme a des devoirs et des obligations. Mais ceci fut dit il y a longtemps déjà, et on se demande d'où vient qu'il faille constamment le répéter.

Il y a encore autre chose.

Tel copain, malgré un désir très apparent, n'osera, ne voudra pas s'avouer à la femme objet de son rêve du moment. Il se dit : — “ Oh ! mais n'y touchons pas, elle est la compagne d'un tel ” — ceci parce qu'il pense que si lui-même possédait femme, il n'admettrait pas qu'un camarade vienne la lui “ prendre ”.

Ne trouves-tu pas toutes ces façons d'être profondément humiliantes pour la femme et combien elle a raison de prouver son mépris à ces soi-disant camarades qui voient en elle la propriété d'un homme.

Certes, je suis pour occasionner la moindre souffrance. Mais faut-il nous en occasionner à nous-mêmes sous le prétexte qu'il ne faut pas peiner quelqu'un possédé d'idées fausses ?

Autre chose encore.

Si le hasard fait, et cela arrive trop souvent, — que pour une simple question intéressée et matérielle — deux camarades de sexes différents vivent en cohabitation, immédiatement les copains les marient.

Ils se les présentent en disant : “ c’est la compagne d’un tel, c’est le copain d’une telle. ” Ces pauvres personnages n’ont plus de nom propre, ils ne sont plus que “ copain ” et “ compagne ”. Je n’ai encore rien trouvé de plus horripilant et qui me mette plus de mauvaise humeur. Je me demande alors : “ pourquoi avoir changé les mots mari et femme ? ”

Le Midi, sur ces questions, est de toutes les contrées la plus absurde. Les soi-disant “ copains ” y exercent une très comique influence. Ils ont chacun un ménage ; la femme — propriété avouée — avec laquelle ils vivent, puis, quelque part, le ménage caché tout comme les bourgeois. Si la compagne légitime, un jour, découvre ce qu’il en est, ce sont des cris et des plaintes et les maris-copains de nier.

Il faut voir quelle haine les “ femmes ” ressentent pour les “ compagnes ” de Paris, et combien les copains-maris les aident à donner dans ce travers.

Oh ! l’amour libre ! l’amour libre est dans toutes les bouches des hommes, mais c’est pour eux et gare à la femme qui veut leur emboîter le pas, franchement, mais sans forfanterie !

En réalité, la femme qui n’a que trop souvent des raisons de se venger des attitudes du mari ou du copain, agit tout comme les hommes ; elle assouvit, sans grande retenue, toutes les impulsions de son tempérament lorsque les occasions se présentent, la seule différence est qu’elle se dissimule sous des dehors prudes ou de stricte vertu ; et c’est compréhensible : le mot fameux cité plus haut effraye la femme ordinaire, qui tient à ce qu’on lui attribue quelque peu de dignité.

Mais à quoi bon nous éterniser à démasquer ces comiques et étriquées compréhensions de la vie ? Remettons-nous-en, pour les changer à notre franche manière de vivre qui, coûte que coûte, brisera ces cadres trop étroits, inappropriés à la vie en liberté.

Jane MORAND

*Par delà la mêlée* N° 30  
3° série – Fin Juin 1917

*A Jane Morand.*

Ta lettre m'a paru approcher si près du bon sens en matière de liberté sexuelle que je n'hésite pas à la publier. Une remarque seulement. Je ne crois pas que la pratique de cette conception particulière d'un aspect de l'individualisme soit à la portée de tous. En premier lieu, cette question n'intéresse pas tous les camarades. En second lieu, il est d'autres aspects de la jouissance de vivre, conçue individuellement, qui cadrent davantage avec le tempérament de certains des nôtres... En troisième lieu, l'idée de famille, du couple dont les membres sont fidèles l'un à l'autre, sexuellement parlant, n'a rien que de très individualiste dès lorsqu'elle n'est pas présentée à titre de morale collective. Nos *desiderata* se résument en ceci : 1° Nous désirerions que les partisans de la liberté sexuelle commencent par prêcher d'exemple chez eux ; 2° Nous comprenons fort bien qu'on ne soit pas d'accord avec plusieurs d'entre nous sur ce point spécial de la propagande anarchiste individualiste ; 3° Nous comprenons mal que ceux que la question n'intéresse pas, portent jugement sur une activité qu'ils sent inaptes à saisir.

E. ARMAND.

*par delà la mêlée* N° 30  
3° série – Fin Juin 1917

## **La question de la liberté sexuelle**

La lettre de Jane Morand n'a fait que présenter, en passant, une thèse qui mériterait à être reprise et examinée à fond, lorsqu'elle parle de l'humiliation qui découle de ce fait, que dès qu'ils sont mariés légalement ou cohabitent extra-légalement, la femme ou



l'homme désormais considérés comme étant en puissance de leur conjoint respectif, voient s'écarter les amants et les amantes. Il faudrait se demander de quelle sorte d'individualisme peuvent bien se réclamer ceux ou celles qui, abusant de l'affection ou de la passion qu'ils peuvent momentanément inspirer à qui cohabite avec eux, s'abstiennent ou négligent de leur faire comprendre que "cohabitation sexuelle" ne signifie pas "dépendance sexuelle", ou que la fidélité sexuelle de l'un des constituants du couple n'entraîne pas la fidélité de l'autre.

Sans doute, "l'idée de fidélité sexuelle n'a rien que de très individualiste dès lors qu'elle n'est pas présentée à titre de morale collective" — comme "l'idée de la cohabitation à plusieurs", d'ailleurs — mais encore faut-il que ce soit le résultat du tempérament de ceux qui vivent cette expérience et non celui d'une pression — j'allais dire d'une exploitation — sentimentale ou sensuelle <sup>(1)</sup>. Car quoiqu'on dise ou qu'on fasse, dans aucun domaine "pression" et "exploitation" ne s'accordent avec *notre* Conception de l'individualisme.

Hermann STERNE.

[PSEUDO D'E. ARMAND]

*par delà la mêlée* N° 31  
4<sup>e</sup> série – Fin Juin 1917

— o —

## La question de la liberté sexuelle.

*A Henri Zisly.*

### *Lettre À une jeune camarade.*

L'article d'E. Armand que tu m'as recommandé, je l'ai lu, relu et médité ; de bonnes réflexions, certes, de la franchise telle que je la

---

(1) Je ne parle pas de l'argument économique — ce serait répugnant.

désire ; en bien des points, tout à fait d'accord avec lui. Dommage qu'il ait négligé la question du foyer, délicate entre toutes, car il nous faut malheureusement vivre la vie présente et non la vie de notre rêve, où l'existence serait toute autre, de même que les individus seraient autres. Il n'y aurait plus raison de vouloir braconner sexuellement et sentimentalement entre camarades d'idées, chacun et chacune acceptant sa part de responsabilités et la communauté prenant à son compte toutes les charges matérielles.

Tandis qu'actuellement tous deux ont leur part de joie, mais il échet à l'un plus qu'à l'autre à assumer les charges morales et matérielles — malgré toutes les précautions prises — s'il y avait progéniture. Là est le délicat problème de notre idéal d'amour libre et qui nous force malgré nous à hésiter dans son application. Parce que nos charges s'augmentant, notre liberté et notre indépendance deviennent moins grandes, et par contre coup la voie aux concessions de toutes sorte plus ouverte, surtout chez nous "les prolos" qui sommes si heureux de trouver à nous faire exploiter par un patron ou tout autre exploiteur. ».

G. M.

*par delà la mêlée* N° 32  
4<sup>e</sup> série — 1<sup>er</sup>-15 Août 1917

— o —

*A Henri Zisly.*

Tu peux écrire à ton camarade G. M. qu'il n'est jamais venu à aucun partisan de la *liberté* sexuelle de séparer son application de l'*éducation* sexuelle. De plus, quelle prédication singulière que celle qui préconise d'attendre l'époque où les hommes et l'ensemble social seraient autres pour réaliser une théorie dont la valeur repose essentiellement sur l'actualité d'expérimentation.

Je comprends qu'on soit adversaire de la " liberté sexuelle " — qu'on la juge irréalisable, qu'on la déclare — ce que serait plus franc — incompatible avec son tempérament, mais nourrir " le rêve " de " l'amour libre " et remettre sa réalisation à plus tard, dans une société future, peut-être aussi hypothétique que la paradis d'Allah — c'est s'afficher un résigné, une dupe de l'expectation- sous-l'orme, tout ce qu'on voudra... c'est en tout cas de montrer tout le contraire d'un individualiste. Et puis " le foyer définitif " — est-ce bien compatible avec l'individualisme ?

D'ailleurs je me propose de démontrer — sans aucun parti-pris — qu'aucun milieu individualiste ou communiste n'est capable de subsister s'il maintient le régime de dépendance sexuelle.

E. ARMAND.

*par delà la mêlée* N° 32  
4<sup>e</sup> série — 1<sup>er</sup>-15 Août 1917

